



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/183

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°21-3300
COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DES DÉCHETS
RECYCLABLES SECS**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 033-243301264-20211125-2021_183-DE

SLOW

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 19 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 19 novembre 2021

Le 25 novembre de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuracy à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.

* P = Présent / E = Excusé, procuracy à. / A = Absent


Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/183

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°21-3300 COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES SECS

Envoyé en préfecture le 29/11/2021
Reçu en préfecture le 29/11/2021
Affiché le 
ID : 033-243301264-20211125-2021_183-DE

Vu le Code de la Commande Publique notamment les articles L2124-1 à 2124-4,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-4 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu a publié le 14 avril 2021 une procédure de mise en concurrence pour son contrat de « Collecte en porte à porte : ordures ménagères résiduelles et emballages ménagers recyclables ».

Le Tribunal administratif de Bordeaux a été saisi le 30 juin 2021 en référé pré contractuel contre le projet d'attribution du marché public « Collecte en porte à porte : ordures ménagères résiduelles et emballages ménagers recyclables ». Le Tribunal administratif de Bordeaux a annulé la procédure d'attribution par une ordonnance rendue le 3 août 2021.

Par conséquent, la Communauté de Communes de Montesquieu a publié le 15 septembre 2021 un nouvel appel d'offres ouvert européen relatif au marché public « Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables secs » au Journal Officiel de l'Union Européenne.

L'avis de marché public est enregistré sous le numéro européen n° [2021/S 179-466275](#).

L'avis de marché a également été publié au Bulletin officiel des annonces de marchés publics – BOAMP Avis n°21-121952

Le dossier interne de marché public porte le numéro n°21-3300,


- Le 28 octobre 2021 l'unique offre déposée par la société SMN été examinée par la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Après analyse technico – financière, le marché a été attribué à la Société Méditerranéenne de Nettoyement – 2 route Robert Algayon – Bâtiment n° 5 – 33 640 AYGUEMORTE LES GRAVES – Siret 326 180 544 00230, pour un montant global et forfaitaire pour les deux années de 3 137 836 € TTC.
- Le marché est conclu pour une durée de 2 ans à compter du 01^{er} janvier 2022. La prestation souhaitée est identique aux modalités actuelles de collecte : ramassage hebdomadaire en bac pour les ordures ménagères résiduelles et en sacs jaunes pour le tri des emballages recyclables secs, calendrier inchangé.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/183

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N°21-3300
COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DES DÉCHETS
RECYCLABLES SECS**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021
Reçu en préfecture le 29/11/2021
Affiché le 
ID : 033-243301264-20211125-2021_183-DE

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'attribution pour le marché public à la Société Méditerranéenne de Nettoyement – 2 route Robert Algayon – Bâtiment n° 5 – 33 640 AYGUEMORTE LES GRAVES – Siret 326 180 544 00230, pour un montant global et forfaitaire pour les deux années de 3 137 836 € TTC.
- Autorise Monsieur le Président, à signer le marché public,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

